



## ANNEXE AU REGLEMENT **Service Périscolaire (cantine et garderie)** **PROTOCOLE SANITAIRE DE RENTREE –2020/2021**

Le présent protocole s'appuie sur un cadre sanitaire fixé par l'état (version du 26 août 2020). Il peut être revu à tout moment selon l'évolution de la circulation du virus et en cas de dégradation des conditions matérielles d'accueil (par exemple, maladie d'un agent d'encadrement).

### AU PREALABLE

Les parents s'engagent :

- à ne pas amener leur enfant à l'école:
  - en cas de fièvre (38° ou plus),
  - en cas d'apparition de symptômes évoquant le **COVID-19**
  - en cas de test positif au SARS-Cov2, chez l'enfant ou dans son foyer
  - si l'enfant est identifié comme contact à risque

Il convient alors également de prévenir la Direction de l'école.

- à habiller leur enfant de façon à ce qu'il soit autonome dans son habillage/déshabillage et avec une tenue permettant une activité sportive,
- à le faire passer aux toilettes, juste avant le départ pour l'école
- à lui apprendre les gestes barrières (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs jetables, éviter les contacts physiques) et à les lui rappeler chaque matin
- à lui fournir des mouchoirs jetables

***Tout élève qui ne respectera pas sciemment les gestes barrières sera renvoyé chez lui.***

### PRINCIPES APPLICABLES A TOUS LES TEMPS PERISCOLAIRES :

Le protocole sanitaire en vigueur au 9 juillet est respecté :

- Les encadrants périscolaires présentant de la fièvre ou des symptômes évoquant le COVID-19 ne pénètrent pas dans l'enceinte scolaire ou périscolaire. De même en cas de test positif au SARS-Cov2 d'un encadrant ou d'un membre de son foyer, ou si cet encadrant est identifié comme contact à risque d'un cas confirmé.
- Les encadrants périscolaires entrent dans le bâtiment scolaire après désinfection des mains et portent un masque pendant la durée de leur service.
- La limitation du brassage entre groupes d'élèves n'est plus obligatoire, ni dans les espaces clos ni en extérieur. Dans la mesure du possible, les regroupements et croisements importants sont limités au maximum
- Distanciation physique :
  - ✓ Dans les bâtiments, les espaces sont, dans la mesure du possible, organisés pour maintenir une distance d'un mètre entre élèves, mais la distanciation physique entre élèves n'est plus obligatoire si elle n'est pas possible ou ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves
  - ✓ Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.
- Les gestes barrières, rappelés dans le présent protocole, sont appliqués en permanence, dans tous les espaces et par tout le monde (enfants, adultes)
- L'aération des locaux, d'une durée d'au moins quinze minutes, est fréquente
- Matériel collectif :
  - ✓ L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé
  - ✓ La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, crayons,...) est permise

### GARDERIE DU MATIN :

La garderie du matin fonctionne aux horaires habituels (7h15/8h20).

Le **port du masque** est obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans aux abords de l'école et de la garderie et à l'intérieur de la garderie.

Le lavage des mains ou l'utilisation de **gel hydroalcoolique** est demandé à toute personne avant l'entrée dans la garderie.

Il est demandé aux parents d'éviter les regroupements importants.

### **Pas plus de 3 parents en même temps dans la garderie**

Aussi, notamment en cas d'affluence à l'entrée, et dans tous les cas, merci de respecter une **distanciation d'au moins un mètre**, à l'intérieur, et à l'extérieur de la garderie en s'aidant des marquages au sol à cet effet.

Le respect des **autres gestes barrières est également obligatoire** (éternuer ou tousser dans son coude ou dans un mouchoir jetable, éviter les poignées de mains et embrassades,...)

### CANTINE/TEMPS DU MIDI

Si votre enfant ne peut pas rentrer sur le temps du midi, il sera accueilli dans les locaux cantine. **Il est nécessaire de l'inscrire préalablement sur le Portail Familles**, selon la procédure habituelle et au moins 3 jours ouvrables avant la date du repas.

Les horaires de fonctionnement du périscolaire du midi restent **12h / 13h50**.

Le repas sera assuré en deux services en élémentaire, en un seul service en maternelle.

Le repas est pris à la cantine.

Le lavage des mains est obligatoire avant le repas. Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique. L'utilisation d'une solution hydroalcoolique, sous le contrôle étroit d'un adulte, peut être envisagée si nécessaire.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque utilisation

Avant ou après le repas, sur ce temps du midi, les enfants pourront se détendre sur la cour, ou dans le bâtiment scolaire, notamment en cas de mauvais temps.

### GARDERIE DU SOIR

**Il est nécessaire d'inscrire votre enfant préalablement sur le Portail Familles**, selon la procédure habituelle. La garderie du soir fonctionne de **16h30 à 19h**. Le goûter est fourni par la Collectivité.

Le **port du masque** est obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans aux abords de l'école et de la garderie et à l'intérieur de la garderie.

Le lavage des mains ou l'utilisation de **gel hydroalcoolique** est demandé à toute personne avant l'entrée dans la garderie.

Il est demandé aux parents d'éviter les regroupements importants.

### **Pas plus de 3 parents en même temps dans la garderie**

Aussi, notamment en cas d'affluence à l'entrée, et dans tous les cas, merci de respecter une **distanciation d'au moins un mètre**, à l'intérieur, et à l'extérieur de la garderie en s'aidant des marquages au sol à cet effet.

Le respect des **autres gestes barrières est également obligatoire** (éternuer ou tousser dans son coude ou dans un mouchoir jetable, éviter les poignées de mains et embrassades,...)

La garderie est aérée après le départ des enfants.

### PROCEDURE EN CAS DE SYMPTÔME DE CONVID-19 EN COURS DE JOURNEE

Si, en cours de journée, un enfant présente des symptômes, il est isolé dans l'infirmerie avec un masque pédiatrique. La famille de l'enfant est appelée pour venir le chercher rapidement. L'autorité scolaire est avertie.

### NETTOYAGE ET DESINFECTION DES LOCAUX

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces est réalisé au moins une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels est également réalisé au moins une fois par jour.

